

ceux qui, arrivés au pouvoir, ne
trouvaient plus moyen d'exercer
leur merveilleux talent inventif.

Le vote électorale peut-être en
vous disant que l'idée conservatrice
est si délicate, qu'elle a fini même
par subjuguier la farouche liberté
Bonne du 22^e de Toronto. Dans
son prospectus pour l'année 1873,
vous trouvez ce qui suit :

« Partisan des libertés, des me-
sures propres à promouvoir la pros-
périté industrielle et le bien-être du
peuple en d'éviter toute partie de la po-
pulation, la Bible commande à ne
pas porter atteinte aux possessions de
chacun, à la constitution et les
projets politiques basés sur des
théories, plutôt que sur l'avantage
pratique du pays. »

Si ces paroles ne sont pas l'énon-
ciation la plus claire d'une idée
conservatrice, je ne comprends plus
rien à la signification des mots.

Toutes les réformes ne résistent
pas à l'expérience et à l'épreuve du
temps. Nous en avons eu un exem-
ple encore récent. Peu après l'union
des deux Canadas, en 1840, les per-
sonnes qui n'avaient pas une foi en-
tière dans le gouvernement respon-
sable, commencèrent une agitation
pour rendre le conseil législatif élec-
tif. Il n'est pas nécessaire de rappeler
ces motifs et les arguments des
partisans et des adversaires de cette
mesure. Elle fit du progrès dans
l'opinion publique et finalement,
elle fut votée par les chambres.

Le peuple resta assez indifférent
aux élections des membres du con-
seil législatif, pour concentrer toute
son attention sur les luttes plus
ardentes sur les élections des députés
de l'Assemblée législative. Bref, on
s'aperçut vite que l'on avait commis
une erreur en appliquant le système

électif à la seconde chambre. Ses
partisans devinrent si rares qu'il fut
difficile de constituer presque unani-
mement ou tous les intérêts, lorsque
le projet de la constitution fut
adopté. L'on reforma de nouveau,
mais pour revenir à l'ancien système,
à la nomination des sénateurs par la
couronne sous la responsabilité des
ministres.

Le parti qui se nomme conserva-
teur s'est toujours distingué par sa
loyauté envers la mère-patrie, son
amour et son respect pour les liber-
tés publiques, ses travaux persévé-
rants pour la prospérité du pays, son
désir d'opérer de sages réformes.
Examinez tout ce qui s'est fait dans
le pays depuis plus de quarante ans,
et vous direz, comme moi, que tout y
est marqué du cachet conservateur.

L'époque où le parti conservateur
s'est montré le plus fécond et le plus
puissant, c'est bien lorsqu'il a sug-
géré, préparé et accompli l'union
des provinces. Si jamais une asso-
ciation d'hommes a justement mérité
le nom de réformiste, c'est bien
celle qui s'est chargée de la tâche de
donner une nouvelle constitution à
un peuple, et de réunir, sous le même
gouvernement, la moitié d'un conti-
nent. Les chefs du parti conserva-
teur ont conçu cette grande pensée
qui s'est recommandée avec tant de
force et d'effet à leurs adversaires
comme à leurs partisans.

L'idée conservatrice, pour nous
mettre nous, canadiens français, à
l'abri de tout danger, a fait du prin-
cipe fédéral la base de l'œuvre qui
a été réalisée sans secousses et sans
commotions. Sans nous, nous au-
rions eu l'union législative parce
que les autres races, qui n'avaient
pas les mêmes raisons de se pro-é-